

DEPARTEMENT DE MOSELLE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARC MOSELLAN

COMMUNE DE VOLSTROFF

Plan des Servitudes
d'Utilité Publique

Echelle 1/10 000

Mise à jour par arrêté n°40/2025
en date du 18/09/2025

Date de référence : septembre 2025

LEGENDE

- Limite communale
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques - classés - inscrits
site classé en hachuré
- BoisForêt - Protection des bois et forêts soumis au régime forestier
- I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques - liaisons aériennes 63 kv
- I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques - réseau aérien 20 kv
- I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques - réseau souterrain 20 kv

Ce document est édité selon des données SIG mises à disposition par RTE, Enedis et la DRAC.
Il n'a pas vocation à se substituer aux documents officiels des différents gestionnaires.

Fond cadastral DGFIP 2025

